



Gorille des plaines orientales

Gorilla beringei graueri

Accord Gorille

Plan d'Action

Version révisée de UNEP/CMS/GOR-MOPI/Doc.7a, novembre 2009. Cette version inclut les changements tels que décidés à la Première Réunion des Parties de l'Accord pour la Conservation des Gorilles et leurs Habitats (Rome, Italy, 29 novembre 2008)

La version anglaise contient davantage de changements qui n'ont pas été inclus dans la version française.

Plan d'Action – Gorille des plaines orientales

Gorilla beringei graueri

Aire de distribution : endémique à la République Démocratique du Congo (RDC)

Introduction

Avec une superficie d'environ 2,345,409 km², la République démocratique du Congo (RDC) est le deuxième plus grand pays d'Afrique sub-saharienne. Un climat équatorial et une densité de population globalement peu élevée, ont permis à la RDC de préserver la plus grande forêt tropicale dans le monde, la source de vie pour de nombreuses espèces menacées comme les bonobos, les gorilles, les okapis, et de grandes zones de savanes habitées par de nombreux grands mammifères et beaucoup d'autres espèces emblématiques. La République démocratique du Congo a été l'un des premiers pays à ratifier la Convention sur la protection du patrimoine mondial culturel et naturel. Cinq grands sites d'importance mondiale sont répertoriés comme sites du patrimoine mondial: le Parc national des Virunga, le premier parc national d'Afrique, le Parc de la Garamba, le Parc du Kahuzi-Biega, le Parc de la Salonga et la Réserve des Okapis.

Cependant, la RDC a dû supporter plusieurs décennies d'un politique économique faible, de mauvaises gouvernances et de guerres. En 1996, une guerre civile a éclaté dans le pays, en raisons de conflits internes et d'interférence externes. Il s'avère cependant que les politiques adéquates sont maintenant mises en place pour préparer le chemin vers une restauration de la croissance économique (Akitoby, B., Cinyabuguma, M., 2004).

Le gorille des plaines orientales, *Gorilla beringei graueri*, est endémique à la RDC. Il a une distribution discontinue à l'est du fleuve Lualaba et à l'ouest du Rift Albertin, et de l'extrémité nord-ouest du lac Edouard, au nord, jusqu'au nord-ouest du lac Tanganyika, au sud.

Le taux de perte d'habitat pour le gorille des plaines orientales est probablement le plus élevé si on le compare de taux de perte d'habitat de toutes les sous-espèces de gorille (The Rainforest Foundation, 2004). Son aire de répartition a diminué drastiquement, passant de 21.000 km² en 1959-1960 à 15.000km² dans les années 1990. En 1998, la population totale était estimée à environ 16.900 individus. La plupart des gorilles vivaient dans le PN de Kahuzi-Biega, là où les populations de gorille ont subi un déclin important à la fin des années 1990, et ne sont plus maintenant que de quelques milliers d'individus selon certaines sources (Caldecott et Miles, 2005).

Avant le conflit de 1996-2002, l'est de la RDC connaissait déjà une des densités humaines les plus élevées d'Afrique centrale. Près d'un million de réfugiés rwandais sont arrivés en RDC en 1994, et se sont installés à proximité des Parcs Nationaux des Virunga et du Kahuzi-Biega. De grandes parties de la forêt ont été coupées et l'énorme demande en bois de chauffe et en nourriture a conduit à de nombreuses incursions dans les deux Aires Protégées (Caldecott et Miles, 2005).

De nombreux gorilles des plaines orientales ont été abattus par des combattants ou des réfugiés dans les PN de Kahuzi-Biega et de Maiko. Le prix élevé donné pour le minerai de coltan (columbium et tantalum) en 1998-2000 a conduit à une augmentation de la pénétration (10.000 personnes environ) dans le PN de Kahuzi-Biega et dans la réserve de Faune des Okapi (Caldecott et Miles, 2005). Des chasseurs professionnels accompagnaient les mineurs et leurs familles.

Suite à cette période troublée, il est difficile de savoir combien de gorilles des plaines orientales survivent. Des suivis de population ont seulement été effectués dans quelques sites. Il est certain que depuis 1999, le secteur d'altitude du PN de Kahuzi-Biega a perdu 50% de sa population de gorille, y compris 88% des gorilles habitués pour le tourisme, particulièrement faciles à tirer.

La perte d'habitat pour le gorille des plaines orientales atteint un taux terriblement élevé. Il a déjà perdu plus de 87% de son aire, et sa population globale est maintenant fortement fragmentée. Les petites populations du Masisi (28 individus en 1998) et du Mt Tshiaberimu (18 individus en 1998) sont particulièrement vulnérables. D'importants empiétements dus aux activités agricoles se sont produits aux limites du Mt Tshiaberimu durant la crise des réfugiés (Butynski et Sarimento, 1995).

Les faibles infrastructures du pays ont limité le développement des opérations de déforestation, ce qui a efficacement protégé beaucoup de forêts de la RDC. Mais cela est susceptible de changer rapidement. Et on estime que 5.320km² de forêts disparaissent chaque année (FAO, 2003).

Même si aucun chiffre précis n'est disponible, le gorille des plaines orientales semble avoir été très durement touché vers la fin des années 1990, à la suite de la propagation de la guerre au travers de toute son aire de répartition. Beaucoup de gorilles ont sans doute été tués pour fournir la viande de brousse pour les factions armées, les mineurs, les personnes déplacées, et il est possible que l'ensemble de la population se soit effondrée (S. Ferris et al., 2005).

1. La législation en vigueur

a. Nationale

Le Ministère de l'environnement, de la conservation de la nature et du tourisme est en charge de la conservation de la nature au niveau du gouvernement. L'Ordonnance-Loi 69.041 sur la conservation de la nature de 1969 définit les parcs nationaux. La loi 82.002, 1982, définit des réserves de faunes et les réserves de chasse et liste les espèces pour lesquelles la chasse et la capture sont interdits.

Il existe 4 catégories principales d'aires protégées en RDC:

- Les parcs nationaux (9)
- Les Réserves de chasse (1)
- Les Réserves forestières (7)
- Les réserves de faune (2)

Il y a également des zones qui sont réservées à la chasse, et d'autres à des fins scientifiques. Tout ceux-ci sont contrôlés par l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN). Un code forestier a été établi en 2003, selon lequel l'état possède toutes les forêts et définit les utilisations légitimes pour celles-ci. Les mécanismes légaux et le système de zonage doivent encore suivre. Cela pose problème en ce qui concerne la reconnaissance du droit des personnes sur la forêt ; et il y a eu peu de consultation de la société civile quant à la formulation de ce code (Caldecott and Miles, 2005). Les taxes pour l'exploitation de la forêt sont très bas, 0.06 \$ US/ha; la Banque Mondiale évalue que 600.000km² seront repris en forêts de production. L'extraction de bois sera facilitée par les fonds promis par les donateurs, plus de 270 millions de dollars ce qui correspond à plus de 5000km de routes non asphaltées, ou plus de 1000km de routes asphaltées.

b. Internationale:

- CMS, 1990
- Convention sur la diversité biologique, 1994
- WHC, 1974
- ACCNNR, 1976
- CITES, 1976
- Traité de la COMIFAC, 2005
- Déclaration de Kinshasa sur les grands singes, 2005

Les cinq listés Patrimoine Mondial ont tous été progressivement ajouté à la liste des Sites du Patrimoine Mondial en péril, (PN des Virunga en 1994, PN de la Garamba en 1996, PN du Kahuzi-Biega et la Réserve des Okapis en 1997 et le PN de la Salonga en 1999)

2. Les mesures de conservation prises

Zones d'importance pour les gorilles des plaines orientales :

Au milieu des années 1990, la population totale des Gorilles des plaines de l'Est a été estimée à environ 17.000 individus, répartie sur au moins 11 sites ou sous-populations.

• Kahuzi-Biega National Park (PNKB):

Désigné comme parc national en 1970, le parc a été créé principalement pour préserver le gorille des plaines occidentales et de ses habitats. Il couvre environ 6000 km² et est situé dans le Sud-Kivu, une des régions les plus densément peuplées de toute l'Afrique (300-600 habitants/km²). Le parc est divisé en deux secteurs, reliés par un étroit mais important corridor: une zone de forêt ombrophile de montagne, qui s'étend sur 600 km², entre 1800 et 3300 m d'altitude, et une zone de forêt de basse altitude, entre 600 et 1200 m.

Le Parc a été gravement touché au cours des dernières périodes de conflit armé, en particulier lorsque des milliers de réfugiés du génocide au Rwanda sont arrivés massivement et se sont retrouvés obligés de camper sur les frontières du PNKB et du PNVI dans le milieu des années 1990.

Le Parc est encore aujourd'hui de la plus haute importance pour la préservation des gorilles et de beaucoup d'autres espèces forestières de plus en plus menacées ailleurs.

Vers le milieu des années 1990s, on estimait que le parc du Kahuzi-Biega et la région adjacente de Kasese protégeaient environ 86% des gorilles des plaines orientales. Toutefois, avec les récents événements dans les environs du parc, il semble que l'espèce a subi une baisse importante en nombre.

L'accès à une grande partie de l'aire de répartition des gorilles a été très limité au cours des dernières années, et même s'il est de nouveau possible de travailler sur certains sites, l'accès reste très limité pour des raisons de sécurité. Les informations disponibles sont donc peu nombreuses, mais il existe un consensus parmi les travailleurs de terrain pour dire que les effectifs totaux ont baissé de manière drastique. On peut évidemment attribuer cette forte diminution à la violence de la guerre civile qui a embrasé l'ensemble de l'aire de distribution des gorilles au cours des 15 dernières années, avec ses besoins immédiats et croissantes en ressources naturelles, que ce soit des minéraux, du bois ou du charbon de bois, ou de la viande de brousse.

Au début des années 1990, il y avait environ 284 gorilles de montagne dans 25 groupes. Un des exemples les mieux documentés de la diminution des effectifs de gorilles dans le PN du Kahuzi-Biega, est le secteur de forêt de montagne, où la sous-population a perdu 50% de ses effectifs en 3 ans (245 individus en 1996, 130 individus en 1999). Selon les gardes, la population du secteur de basse altitude aurait probablement souffert davantage.

Les conflits armés dans la région ont ravagé les communautés locales, et ont menacé de leurs moyens de subsistance. Les populations humaines sont dépourvues de tout. En conséquence, la pression humaine sur les ressources naturelles est plus élevée que jamais auparavant. La présence de groupes de miliciens armés dans et autour du parc est également non seulement de mettre davantage de pression sur les ressources naturelles, mais aussi de déstabiliser les efforts pour réhabiliter KBNP.

Le Parc est également menacé par la propagation rapide d'une liane envahissante de montagne (*Sericostachys scandens*), ce qui provoque le déclin d'espèces de plantes indigènes importantes pour la nutrition des gorilles.

Depuis 2004, la situation s'est quelque peu améliorée, mais l'accès facile à partir de Bukavu qui a permis une fois stable tourisme pour soutenir et protéger le parc n'est pas retourné à quelque chose comme une situation normale.

• **Parc National de Maiko:** Le Parc national de Maiko (MNP) a été officiellement créé en 1970, afin de protéger d'importantes populations de gorilles de Grauer, de chimpanzés, d'okapis, de bongos, d'éléphants des forêts et de paons du Congo, mais les appuis financiers et techniques nécessaires au maintien et à la gestion du Parc ont toujours été insuffisants. Le parc a également souffert de plusieurs épisodes de troubles politiques et de guerre civile, et à plusieurs reprises des miliciens armés ont cherché refuge dans le PN de Maiko, et se sont mis à exploiter non seulement la richesse de sa faune sauvage (pour la viande de brousse, l'ivoire, etc), mais aussi ses ressources minérales (or, le coltan, diamants, etc). L'institut national de conservation, de l'Institut congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN), n'a pas été en mesure d'embaucher ou de doter le personnel de l'équipement et de l'appui nécessaire pour surveiller les limites du parc. Le parc est encore menacé à l'heure actuelle par ces groupes de miliciens.

En 1996, les populations de gorilles ont été estimés à près de 860 individus dans le nord, et 33 dans le sud ; la population du Nord reste relativement stable et offre le meilleur espoir pour la conservation. Depuis, très peu de données sont disponibles.

• **Réserve des Gorilles Tayna:** (700 km²) Le Gorille Tayna Réserve (Réserve des Gorilles de Tayna) est une réserve communautaire à vocation de conservation, créée en avril 1998, afin de protéger une importante population de gorilles de Grauer, et d'assister les collectivités locales. Des études préliminaires suggèrent qu'entre 225-360 de gorilles de plaines orientales vivent dans la réserve.

Il existe un certain nombre de ces réserves communautaires (8 actuellement). Une évaluation de leurs effectifs au début des années 2000 faisait état d'un millier de gorilles au total sur l'ensemble des réserves communautaires.

• **Mont Tshiaberimu:** En 1996, une petite population de 18 gorilles ont été trouvés au Mont Tshiaberimu (à proximité immédiate du PN des Virungas), et l'ICCN a estimé que cette petite sous population serait vite éteinte si aucune action de conservation n'était prise. Les gorilles sont actuellement classés comme gorilles des plaines orientales, mais ils sont morphologiquement différents des autres.

Projets / activités liés directement ou indirectement à la conservation des gorilles:

- Dans de Kahuzi-Bieaga, un programme de conservation de longue durée, sur base de développement communautaire, a été mis sur pied en 1985 avec le soutien de l'**Agence allemande d'aide au développement d'outre-mer (GTZ)**, avec comme objectif principal le développement des communautés avoisinantes autour du Parc. La GTZ a contribué de nombreuses manières au soutien du Parc, notamment sur le plan de l'infrastructure, de la formation du personnel, des équipements de surveillance, de l'appui au monitoring et aux recensements des gorilles. Entre autres choses, un plan d'urgence pour la collecte et la distribution de bois de feu en réponse à la crise des réfugiés, commencé en 1994, a été développé. L'écotourisme a également été une importante source de revenus pour le parc du Kahuzi-Bieaga entre 1986 et 1991 (2000 visiteurs, 200.000 dollars). Au cours de la dernière décennie, les guerres ont considérablement ralenti les choses, et l'abattage de gorilles habitués dans le parc est un terrible revers de situation (Caldecott et Miles, 2005).
- La **WCS** est actif dans l'évaluation et de suivi des incidences de la guerre sur les populations de gorilles et d'habitats dans le PN du Kahuzi-Bieaga. WCS rassemble des données de base sur les mammifères, les habitats et les activités humaines. WCS assiste au développement des capacités à travers la formation de personnel du parc national, de manière à améliorer la gestion du parc. En collaboration avec le *WCS mobile Vet Program* et le Programme vétérinaire Gorille de Montagne, un projet a été monté consistant à réaliser du dépistage et à traiter le personnel du parc qui est en contact régulier avec les gorilles, de manière à prévenir une éventuelle transmission de maladies qui pourraient potentiellement passer des hommes aux singes.
- La **WCS** a effectué deux études (fin des années 1980 et 2005) pour tenter d'évaluer l'état des ressources naturelles du PN de la Maiko. WCS mets l'accent sur les inventaires biologiques, sur l'identification des activités humaines qui menacent les ressources du parc, les mouvements humains, les opportunités de développement économiques, et sur l'identification de moyens alternatifs de subsistance pour les populations vivant autour des aires protégées. WCS a également participé à la formation du personnel ICCN pour améliorer les activités antibraconnage et de surveillance, et soutient les éco-gardes pour assurer des patrouilles dans le parc. WCS s'est engagé à participer au développement des capacités techniques et de l'infrastructure nécessaires pour assurer la protection à long terme du PNM. WCS a également travaillé localement avec différents groupes ethniques pour aider à clarifier le régime foncier de manière à faire valoir les droits des populations locales.
- **L'UNESCO et la Fondation des Nations Unies (FNU)**, ont lancé, dès 2000, le programme « *Conservation de la biodiversité en zones de conflit armé : Préserver les sites du patrimoine mondial en République démocratique du Congo* », un projet de 4 ans, pour la conservation du patrimoine mondial en période de guerre. L'UNESCO, l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN), de nombreuses organisations internationales non-gouvernementales et la Coopération technique allemande (GTZ) ont participé à l'exécution de ce projet de 2.9 millions de dollars. Le succès rencontré dans la mise en œuvre de la phase I (2000-2004) du projet a permis de lancer la deuxième phase (2004-2008) du projet avec le soutien de l'Union Européenne et de la Banque mondiale du projet, pour la mise en application de plans d'action d'urgence sur l'ensemble des biens du patrimoine mondial en RDC.
- **The Gorilla Organization** est en partenariat avec différents organisations nationales (Popof, AFECOD, PAIDEK) qui sont axées sur des projets de conservation communautaires et le développement de moyens alternatifs de subsistance autour du PN de Kahuzi-Bieaga. Ils gèrent également de vastes campagnes d'éducation, qui comprend la diffusion d'émissions de

radio sur l'environnement, de documentaires sur la faune sauvage à un large public et soutiennent un magazine sur l'environnement (Safari-Kivu).

- Le **Dian Fossey Gorilla Fund (DFGFI)** travaille au Parc de la Maiko depuis 2003. À l'époque, il n'y avait qu'un seul gardien de parc et une poignée de gardes non équipés et non rémunérés. Le Parc a maintenant 140 employés, dont 40 gardes dans chacun des trois secteurs, équipés, et formés. Le DFGFI couvre les salaires et les soins de santé de base. Les patrouilles ont repris sur une grande partie du parc, et un certain nombre de postes de gardes ont été ré ouverts. Le DFGFI supporte également des inventaires biologiques dans le parc.
- Le **Mont Tshiaberimu Conservation Project** est une initiative qui fonctionne en collaboration avec **The Gorilla Organization** et l'ICCN, depuis 1996. Le projet bénéficie d'une subvention de l'Union européenne, en liaison avec le GRASP. Ce projet prendra fin en Décembre 2008. Le projet a couvert en particulier les salaires des gardes et les rations, ainsi qu'une campagne d'éducation et des activités de soutien à la communauté locale.
- Le **Gorilla Fund International (DFGFI)** soutient les projets de la Réserve communautaire de **Tayna**, et collabore avec d'autres collectivités locales sur les sept autres réserves communautaires en développement (Bakumbule Réserve, USALA Réserve, Réserve Bakano, Ngira'Yitu Réserve, Punia Réserve): il pourrait y avoir des entre 700 et 1400 gorilles dans ces Tayna et les zones adjacentes (Caldecott et Miles). Les huit communautés ont formé l'**Union des associations pour la protection des gorilles et le développement communautaire dans l'Est de la RDC (UGADEC)**. CI fournit également un appui à ces projets. Des missions de monitoring ont été menées en 2001 et 2006 avec le support de DFGFI, axées principalement sur les gorilles, les éléphants et les chimpanzés dans la Réserve de Tanya, qui ont montré que les efforts de conservation rencontraient un réel succès.
- La Réserve communautaire de **Walikale** a été créée en 2001 par un comité local, et est soutenue par le **Gorilla Organisation** depuis 2003. Bien que n'ayant pas encore de statut de protection légale, la réserve est en limite des réserves UGADEC, et des études préliminaires suggèrent qu'une population de plusieurs centaines de gorilles serait présente dans cette zone.
- L' **Initiative Locale pour la Sauvegarde de la Nature (ILSN)** est active sur le territoire de Masisi;
- l'**Action Communautaire pour la Protection de la Nature Itombwe Mwenga (ACPN-IM)** est impliqué dans le domaine Itombwe (avant 1998, la population de Itombwe a été estimée à environ 1150 individus, et cette zone n'était soumise qu'à une pression modérée de chasse à l'époque). Deux réserves naturelles sont proposées, les Monts Itombwe NR et le Mont Kabobol NR, ainsi que d'une réserve forestière (Maniema) et une réserve de faune (Luama).
- Les organismes actifs dans la conservation des grands singes en mettant l'accent sur les projets de développement communautaire et l'identification de moyens alternatifs de subsistance (**Popof, AFECOD, PAIDEK**).
- Le **Centre de Tayna de Biologie de la Conservation (TCCB)** a été créé par la communauté locale et est maintenant une université reconnue par l'Etat. Située à proximité de la réserve de Tayna, le curriculum est axé sur la biologie de la conservation. Les 40 premiers étudiants ont terminé leurs cours et présentés leurs examens finaux en 2006 et reçu leur diplôme en 2007. En échange de bourses d'études, les étudiants participent pendant deux ans au travail communautaire de réserves (dans le cadre de UGADEC).

- **Le processus de Durban** est une initiative menée par le Congo, rassemblant de nombreuses parties prenantes, et qui vise à atténuer les effets de l'exploitation minière illégale dans le Parc National du Kahuzi-Biega, par la sensibilisation, le soutien aux moyens de subsistance alternatifs, le renforcement des capacités de l'ICCN, et le développement d'un projet pilote visant à démontrer la sécurité et l'éthique de l'exploitation minière à l'extérieur du parc. Il est actuellement facilité par le **Gorilla Organization**.
- **Woods Hole Research Center** développe la cartographie et la surveillance des forêts d'Afrique centrale.
- **Berggorilla & Regenwald Direkthilfe** mène des projets de recherche et fournit une assistance, principalement au PN du Kahuzi-Biega

3. Besoins et actions prioritaires:

Sur le plan politique et législation :

- Maintenir le corridor entre le secteur de forêt de montagne et le secteur de forêt de basse altitude du PN du Kahuzi-Biega.
- Récupérer les parties du PN de Kahuzi-Biega encore hors du contrôle de l'ICCN
- Réhabiliter le PN de la Maiko NP
- Récupérer les secteurs du PN de la Maiko encore hors du contrôle de l'ICCN
- Soutenir les initiatives des réserves communautaires
- Renforcer les lois de protection pour les gorilles et leur mise en application
- Sensibiliser les populations en matière de lois de conservation de la nature

Au niveau des aires protégées :

PNKB :

- Soutenir et équiper les gardes du parc.
- Suivi biologique des secteurs de Lulingu, Itebero et Nzovu
- Appuyer la surveillance des secteurs de basse altitude
- Renforcer les capacités de suivi et d'éco-monitoring des gardes
- Assurer la conservation des gorilles, de la biodiversité globale et de leurs habitats à travers un vaste programme d'éducation environnementale autour du PNKB
- Identifier les principales menaces actuelles et leurs impacts sur la biodiversité du parc
- Suivre les modifications de la composition de la végétation, en fonction de l'habitat des gorilles, et en particulier l'évolution des espèces envahissantes telles que *Sericostachys scandens* ; élaborer des méthodes de contrôle de ces espèces envahissantes.
- Décourager le trafic des gorilles et des chimpanzés par la confiscation et le démantèlement du réseau des trafiquants.
- Maintenir une base de données centrale.
- Soutenir les activités anti-braconnage
- Renforcer les capacités locales par de la formation
- Etablir des mécanismes de soutien financier sur le long terme

PN Maiko:

- Soutenir et équiper les gardes du parc.
- Dans la mesure du possible, faire un suivi de grands mammifères, et un suivi des populations de gorilles

- Soutenir les activités de surveillance et d'anti-braconnage
- Renforcer les capacités locales par de la formation
- Etablir des mécanismes de soutien financier sur le long terme

Autres sites importants:

- Appui aux réserves communautaires (Itombwe, couvrant Mwenga, Fizi, Walungu domaines; Tayna, Sarambwe ...)
- Appui à la réserve communautaire de Walikale: la réserve de Walikale doit être légalement reconnue comme un corridor écologique entre les PN de la Maïko et du Kahuzi Biega.
- Appui à la Réserve de Tshiaberimu, et résoudre le problème de taxonomie.
- Evacuer les mineurs et les rebelles du PN de Kahuzi-Biega.

Sensibilisation et Education

Encourager de nouvelles initiatives de sensibilisation pour la préservation de la biodiversité des forêts et des gorilles en particulier.

Développement communautaire

- Tout est à faire ou refaire.
- Les conflits armés dans la région ont ravagé les communautés locales, et menace leurs moyens de subsistance. Les populations humaines vivent maintenant dans des conditions misérables.
- Pour que les gorilles survivent à cette période très troublée et dans ce terrible contexte social, il est impératif de développer des programmes à long terme de lutte contre la pauvreté, d'identifier des solutions de soutien à long terme aux populations humaines et aux aires protégées, de mettre en route des programmes d'éducation à l'environnement. Tout est à reconstruire, de l'eau potable à la sécurité de base.
- Encourager l'appui des organismes d'aide internationaux et du secteur privé pour les besoins de base tels que l'amélioration de niveau de vie local, en identifiant de nouvelles sources de revenus pour les populations humaines installées autour des aires protégées.